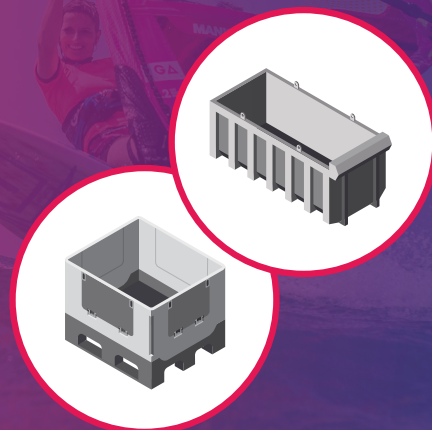


DISPOSITIF DE COLLECTE DE FIN DE SAISON : **MODE OPÉRATOIRE** ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS (ASL)

- Chaque année de **septembre à novembre !**
- **Service gratuit et de proximité**, conçu pour les professionnels du sport, les clubs sportifs et les habitants.
- **Des points de collecte adaptés** selon les sites pour déposer des Articles de Sport et de Loisirs.



- Articles collectés : tous les **équipements destinés à la pratique sportive et aux activités en plein air.**



 **Ne sont pas repris :**

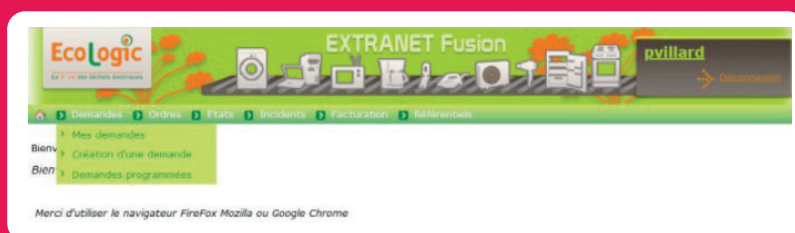
Aviron, piscine gonflable, textile, jouet, pédalo, chaussures de randonnée, matelas gonflable, vélo électrique, trottinette électrique

Service déployé par EcoLogic, éco-organisme agréé par l'Etat pour assurer la gestion des Articles de Sport et de Loisirs, usagés ou en fin de vie, par la réparation, le réemploi, la collecte et le recyclage.

VOS CONTENANTS SONT PLEINS ? BONNE NOUVELLE !

- Faites votre demande d'enlèvement sur **operation.ecologic-extranet.com**
- Laissez vous guider !

Dans votre espace personnel, accédez au Menu Demande - Créez une demande.



Complétez votre demande d'enlèvement.

1. Nature

Sélectionnez « Enlèvement » via le menu déroulant

Origine : le ou les points de collectes de votre compte s'afficheront, sélectionnez le point de collecte désiré

2. Date souhaitée

Date de collecte souhaitée, avec un délai minimal de 3 jours ouvrés, à réception de la demande par le collecteur.

Ma référence : à remplir si besoin interne

Commentaire : indiquez les équipements hors-norme, les contraintes horaires, les jours de fermeture exceptionnelle

3. Conditionnement

Sélectionnez dans le menu déroulant le contenant utilisé ou « vrac » pour les articles au sol

Nombre : indiquez le nombre de contenants ou d'unités pour le vrac

4. Validez votre demande :

Un message de confirmation indiquant l'enregistrement de la demande s'affichera.

En savoir plus sur le devenir des articles collectés par Ecologic ! →

